

**Extrait des délibérations**  
**de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique**  
**de l'Université Grenoble Alpes**  
**Séance plénière du jeudi 9 juillet 2020**

D02\_090720

*L'an deux mil vingt, le neuf juillet à seize heures, la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique de l'Université Grenoble Alpes était rassemblée en séance plénière, au moyen d'une visioconférence, sous la présidence de Caroline BERTONECHE, Présidente du Conseil Académique.*

**Point à l'ordre du jour :** Approbation de la suppression du parcours *Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises* en L3 au sein de la mention Informatique (Valence), à compter de 2020/2021

**Présidente de séance :** Caroline BERTONECHE

**Membres présents :** Florence CHARBONNIER, Virgile CHASSAGNON, Nicolas DOUAY, Pascale HOFFMANN, Véronique MOLINARI, Zineb SIMEU-ABAZI, Jean BRETON, Bernard BRUNET, Gwenaël DELAVAL, Fabienne HANS, Sylvie MARTIN-MERCIER, Laurence VIANES, Virginie ZAMPA, Jacky CUVEX-COMBAZ, Karine HERTZLER, Souad HOUAMA, Cédric LAURENT, Marie-Carmen MOLINA, Richard MONVOISIN, Gregor DAVID, Yasmine TOUHAMI, Alexis FAYOLLE, Emmy MARC, Loona MOURENAS, Olivier OCCELLO, Elise PAUCOD, Raphaël PUYGRENIER, Marie FERNANDEZ.

**Membres représentés :** Sophie LAMBERT-LACROIX (procuration à Jacky CUVEX-COMBAZ), Nicolas TERZI (procuration à Véronique MOLINARI), Jennifer BUYCK (procuration à Virginie ZAMPA), Fanny COULOMB (procuration à Jean BRETON), Catherine BOLZE (procuration à Laurence VIANES), Hugo PREVOST (procuration à Emmy MARC).

**Membres absents ou excusés :** tous les autres membres.

**Rapporteur :** Caroline BERTONECHE, Présidente du Conseil Académique.

La suppression du parcours *Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises* en L3 au sein de la mention Informatique (Valence) à compter de 2020/2021 est soumise au vote.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	29
Membres représentés	6
Nombre de votants	35
Voix favorables	35
Voix défavorables	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	0

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à l'unanimité de ses membres présents et représentés, la suppression du parcours *Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises* en L3 au sein de la mention Informatique (Valence) à compter de 2020/2021.

Fait à St Martin d'Hères, le 10 juillet 2020

Le Directeur général des services

Pour le Président et par délégation  
Le Directeur général des services  
Joris BENELE

Publié le : 15/09/2020

Transmis au Rectorat le : 15/09/2020

**ANNEXE DE L'EXTRAIT DES  
DÉLIBÉRATIONS  
N°D02\_090720**

**Année universitaire concernée : 2020-2021**

**Date de la demande : 24/01/2020**

**Demande effectuée par :**

Nom : VERDIER

Prénom : Christine

Fonction : Directrice de l'UFR

**Composante : IM<sup>2</sup>AG et Département Sciences Drôme Ardèche**

Département (*le cas échéant*) :

**Domaine de la formation (*ALL – DEG – SHS – STS*) : STS**

**Diplôme (*Licence/LPro/Master*) : Licence**

**Mention de diplôme : INFORMATIQUE**

**Intitulé du parcours : Parcours Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises**

**Site Valence**

En :  L3

**Date de présentation en Conseil de composante : 26/03/2015**

**Éléments de contexte de la demande :**

***Raisons qui motivent la suppression du Parcours***

Après concertation(s) avec :

- l'ancien directeur du DSDA et responsable de la L3 Miage Valence, Mr Gilles Sérasset,
- le directeur de la mention MIAGE, Mr Cyrille Desmoulins,
- le responsable du M1 Miage (Fabrice Jouanot),
- la direction actuelle du DSDA, Mr Jean-Pierre Léauté,
- la commission formation de l'UFR IM2AG (novembre 2019),
- la direction de l'UFR IM2AG,
- la VP CFVU (Nicolas Lesca) et la DGD FVU (Jean-François Redon) (novembre 2019),

Il a été décidé de fermer le parcours de licence Miage sur le site de Valence pour les raisons suivantes :

- 1) Depuis son ouverture, le parcours n'a jamais atteint les objectifs attendus (une vingtaine d'étudiants par an). Dans les 20 Miage de France, les effectifs de licence Miage sont autour de 50 à 60 étudiants en moyenne.
- 2) Gilles Sérasset ayant transmis la direction du DSDA à JP Léauté ne souhaitait plus être responsable de la licence Miage à Valence et il était difficile de lui trouver un successeur (les EC et E du site de Valence ont des charges administratives et pédagogiques déjà lourdes)
- 3) Nous souhaitons ouvrir le master 1 Miage en apprentissage pour répondre aux besoins des étudiants et du marché (en conservant un parcours « classique ») dans le cadre du PIA FTLV (FC).

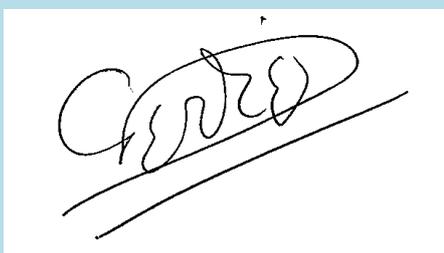
En conséquence, nous avons décidé : 1) de fermer le parcours L3 Miage à Valence, 2) d'ouvrir dès sept 2020 un parcours en apprentissage du M1 Miage à Grenoble et 3) si les critères de réussite sont positifs, un parcours de L3 Miage

en apprentissage à Grenoble en 2021 ou 2022.

Cette décision a plusieurs avantages :

- Rapatrier les forces pédagogiques à Grenoble où nous maîtrisons l'offre de formation,
- Etre en phase avec les besoins du marché grenoblois et valentinois (forte demande des entreprises pour un apprentissage sur les 2 années de master).
- Etre en phase avec la demande croissante des étudiants d'être financés durant leurs études.

Fait à Grenoble, le 24 janvier 2020

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'C. B...', is written over two horizontal lines. The signature is cursive and somewhat stylized.